



Société d'andrologie de langue française

Constitution du dossier de candidature à la bourse SALF

Le dossier comprend trois volets :

- présentation du candidat ;
- projet de recherche ;
- plan de financement.

Présentation du candidat

- Un curriculum vitae, de deux pages maximum, indiquant notamment les coordonnées personnelles et professionnelles complètes et décrivant la situation administrative et financière du candidat ;
- une présentation du service ou du laboratoire dans lequel la recherche sera conduite, à l'aide d'un organigramme. Précisez le nombre de personnes sur le projet (autres praticiens ou chercheurs, personnel technique) et la répartition du temps consacré au projet pour chaque participant ;
- une lettre de soutien à la candidature, rédigée par le directeur du service ou du laboratoire dans lequel la recherche sera conduite.

Projet de recherche, détaillant les items suivants (dix pages maximum)

- Quelle est la question posée, quelle est la situation du sujet au plan national et international (état des connaissances, compétition), et quels sont les objectifs du travail proposé ;
- description des méthodologies employées ;
- choix des techniques ;
- nombre de sujets, nombre d'échantillons ;
- évaluation et méthodologie statistique envisagées ;

- joindre les documents de support si besoin (par exemple, support d'enquête).
- résultats et perspectives attendus.

Plan de financement

- Présentez votre plan de financement, en indiquant la somme demandée et sa répartition (si elle existe) entre :
- bourse pour le candidat ;
- financement d'équipement ;
- budget de fonctionnement ;
- précisez si vous bénéficiez d'autres financements (acquis ou demandés) pour ce projet. Dans le cas d'un autre financement, veuillez en donner la répartition selon ces mêmes items.

Calendrier

Date limite de réception des dossiers : *le 30 juin 2010*. Les dossiers doivent être envoyés à la fois :

- par courrier de surface, en deux exemplaires, adressé à :
Pr René Habert
Laboratoire de développement des gonades, UMR cellules souches et radiations, CEA/DSV/IRCM/SCSR/LDRG, Inserm U967–université Paris-Diderot, centre CEA, BP 6, F-92265 Fontenay-aux-Roses cedex, France
 - par courrier électronique, adressé à :
Rene.habert@cea.fr et marc.bailly@wanadoo.fr
- Les candidats seront prévenus des résultats de l'expertise de leur dossier à la fin du mois de septembre 2010, par courriel.

À lire avec attention

Le candidat dont le projet aura été financé par la Société d'andrologie de langue française (SALF) reçoit immédiatement 80 % de la somme accordée. Il s'engage en retour à :

- réaliser le travail au plus tard durant l'année qui suit celle de l'attribution de la bourse ;
- présenter oralement le projet ou les résultats préliminaires à l'occasion du congrès annuel de la SALF suivant l'attribution de la bourse (mi-décembre) ;
- publier soit le travail récompensé, soit une revue plus générale incluant ces résultats, dans la revue *Andrologie* (rédacteur en chef : Dr Roger Mieusset : mieusset.r@chu-toulouse.fr). C'est à cette condition que les 20 % restants de la somme accordée seront versés ;
- mentionner dans les publications qui sont issues de ce travail qu'il a été subventionné (en partie, le cas échéant) par la SALF. Des tirés-à-part des publications réalisées avec le soutien de la société sont envoyés au responsable de la commission bourses (René Habert : Rene.habert@cea.fr) et au président de la SALF (Marc Bailly : marc.bailly@wanadoo.fr).



**BOURSE SALF
2010**

**La SALF offre
une bourse de 10 000 €
pour tout projet de recherche
en ANDROLOGIE**

Consulter le site web : <http://www.salf.fr>
et envoyer le dossier de candidature à :
Pr René Habert
rene.habert@cea.fr
et copie à marc.bailly@wanadoo.fr

ATTENTION: Date limite d'envoi des dossiers: 30 juin 2010